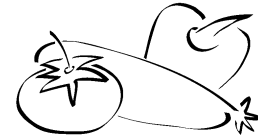




# Avertissement



**SOLANACÉES**

No 18 – 10 septembre 2009

## EN BREF :

- Pyrale du maïs : fin des traitements dans toutes les régions.
- Stratégie d'application automnale du fongicide CONTANS<sup>®</sup> WG pour lutter contre la pourriture sclérotique dans la tomate.
- Mot de la fin.

## POIVRON : PYRALE DU MAÏS

Sur l'ensemble des 10 sites de piégeage, aucun traitement insecticide supplémentaire n'est justifié. Les captures de papillons sont nulles ou négligeables depuis la dernière semaine.

## APPLICATION AUTOMNALE DU FONGICIDE CONTANS<sup>®</sup> WG

Durant cet été, la pourriture sclérotique a causé des dommages préoccupants dans plusieurs plantations de tomate, d'aubergine et de poivron.

### Cultures et ravageurs visés

Le fongicide CONTANS<sup>®</sup> WG a reçu une homologation au printemps 2009 pour lutter contre la pourriture sclérotique causée par *Sclerotinia sclerotiorum* dans les légumes suivants : tomate, carotte, céleri, chou, haricot et laitue ainsi que dans le soya, haricot sec et canola. La maladie survit d'une année à l'autre dans les sols grâce aux sclérotés qui sont des organes de conservation.

### Caractéristiques du CONTANS<sup>®</sup> WG

Le CONTANS<sup>®</sup> WG est un fongicide biologique qui contient des spores du champignon *Coniothyrium minitans* et que l'on retrouve naturellement dans les sols. Il s'agit donc d'un champignon bénéfique qui s'attaque à un champignon nuisible, dans ce cas-ci le *Sclerotinia sclerotiorum*. Le CONTANS<sup>®</sup> WG attaque et détruit les sclérotés de la pourriture sclérotique présents dans le sol.

### Mode d'emploi

Le produit est un granulé mouillable qui s'applique sur un sol humide et peu motteux avec un pulvérisateur conventionnel équipé de buses 8003 ou de buses ayant un orifice plus grand. Il doit être incorporé au sol immédiatement après son application sur une profondeur de 5 à 20 cm dépendant du moment du traitement et du type de travail du sol. Le sol ne devrait pas être travaillé plus profondément que la couche traitée avant le semis ou la plantation. Éviter d'appliquer le produit en plein soleil.



## **Application en fin de récolte**

Idéalement, le CONTANS<sup>®</sup> WG doit être appliqué à l'automne après la récolte dans le cadre d'un programme de rotation. Ceci laisse plus de temps au biofongicide pour détruire les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum*. Les sols traités ne doivent pas être labourés avant la plantation de la culture vulnérable, cela pour éviter que les sclérotés non traités se trouvant dans les couches plus profondes du sol n'infectent la couche arable. Dans ce contexte, la dose de CONTANS<sup>®</sup> WG à utiliser est de **1 à 2 kg/ha**.

## **Mise en garde**

Le CONTANS<sup>®</sup> WG contient un organisme vivant et ne devrait pas être laissé au soleil ou exposé à des températures extrêmes ou à l'humidité. Entreposé à 4 °C, un sac non ouvert de CONTANS<sup>®</sup> WG a une durée de vie d'au moins six mois. Le produit devrait être pulvérisé immédiatement après avoir été mélangé à l'eau.

Vous pouvez consulter l'étiquette complète du CONTANS<sup>®</sup> WG à l'adresse suivante : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=16546](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16546) ainsi que le bulletin technique sur le site Web de la compagnie Plant Prod à l'adresse suivante : <http://msds.plantprod.com/document/20711/fr/technical>.

### Texte sur le CONTANS rédigé par :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

### En collaboration avec :

Alain Cécyre, agronome, Plant-Prod

## **DERNIER AVERTISSEMENT DE LA SAISON 2009**

Cet avertissement est le dernier de la saison! Si des événements particuliers survenaient au cours du mois de septembre, nous vous acheminerions un communiqué rapidement.

Nos plus sincères remerciements à tous les collaborateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) du réseau solanacées et nos meilleures salutations à tous nos lecteurs et abonnés du réseau.

Nous vous souhaitons une belle fin de saison, de bonnes récoltes ainsi que des prix avantageux!

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome – Avertisseuse - solanacées  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 231 – Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – solanacées – 10 septembre 2009*

